

Master Droit – Parcours Métiers du Droit

DATE DE MISE À JOUR DU PROGRAMME

Avril 2026

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES

Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre

Le Master propose une formation généraliste pointue, axée sur l'approfondissement des connaissances académiques et sur le renforcement des compétences pratiques attendues de diplômés juristes de niveau Bac + 5.

Pour l'essentiel, les compétences générales¹ visées sont :

- Savoir analyser et interpréter les textes législatifs et réglementaires,
- Savoir analyser et interpréter la jurisprudence judiciaire et administrative,
- Maîtriser l'état du droit positif sur une problématique juridique donnée,
- Savoir lire et analyser un contrat,
- Savoir qualifier une situation juridique complexe et mener une analyse juridique approfondie,
- Savoir traduire juridiquement la problématique et le besoin rencontrés par un client,
- Être capable d'identifier la ou les solutions envisageables pour résoudre la problématique rencontrée par un client,
- Être capable d'exposer clairement ces solutions et d'apporter un conseil juridique, à l'écrit comme à l'oral,
- Savoir rédiger des clauses contractuelles ou statutaires,
- Être capable de rédiger les principaux actes de procédure,
- Être capable d'identifier les hypothèses de résolutions amiables des différends,
- Être capable de mener une recherche documentaire et d'assurer une veille juridique,
- Être capable de construire, présenter, défendre un raisonnement juridique

¹ Les compétences plus spécifiquement développées par chacun des enseignements sont énumérées *infra*.

et une argumentation structurée

- Savoir travailler de manière autonome,
- Savoir travailler en équipe,
- Travailler de manière éthique et responsable.

PUBLIC CONCERNÉ

Ce Master s'adresse à un double public, en formation initiale et continue ;

Étudiants titulaires d'un Master 1 en Droit. Le Master 2 Métiers du droit accueille prioritairement les étudiants titulaires du M1 Métiers du droit et Droit notarial d'Avignon Université. Mais l'accueil d'étudiants ayant validé un autre M1 en droit est possible par le biais d'une validation d'études ;

Modalités de déroulement : formation mixte, en initial ou en alternance (contrat d'alternance - apprentissage ou contrat de professionnalisation). Période de stage pour le public de formation continue.

PRÉ-REQUIS

Indiquer le niveau requis, l'expérience ou les compétences nécessaires, ou l'absence de pré-requis, le cas échéant

Avoir validé un M1 de Droit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est présent au SFTLV :

accueil-fc@univ-avignon.fr - 04 32 74 32 20

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Indiquer la durée en heures, les horaires et les dates de début et de fin de la formation et l'effectif d'étudiants prévu. Si la formation est en partie en distanciel, préciser le dispositif d'accompagnement mis en place.

Rentrée de la formation programmée le 2 septembre 2026

Durée de la formation : 10 mois, de septembre à juillet, 427h dont

90h d'autonomie encadrée

Effectif prévu : 30 places en M2, public mixte (public en initial et en alternance)

LIEU DE LA FORMATION

Adresse précise de réalisation de la formation

Campus Hannah Arendt, 74 rue Louis Pasteur 84000 Avignon

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès est "la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation". Dans le cas d'une formation universitaire : quelles sont les dates d'ouverture des candidatures, le délai de réponse et les dates de démarrage de la formation.

Candidatures d'avril à septembre. Traitement des candidatures à l'alternance au fil de l'eau, sous 2 semaines généralement.

CONTACTS

Adresse générique de la formation : sec-master-droit@univ-avignon.fr

Tel : 04 32 74 32 26

Site web : <https://formations.univ-avignon.fr/formation/master-droit-metiers-du-droit/>

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

98 % en n-1

CONTENU DE LA FORMATION, MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

*Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes de compétences visées, d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module
Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)*

SEMESTRE 1

UE 1 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES DE RÉDACTEUR D'ACTES (27 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de l'UE est de permettre aux étudiants du M2 Métiers du droit de développer des compétences rédactionnelles essentielles grâce aux enseignements de *Rédaction et pratique des contrats privés* et de *Rédaction d'actes de procédure*. Ils sont initiés à la technique contractuelle, apprenant à comprendre les enjeux d'une relation contractuelle, à analyser les besoins des clients, à structurer et sécuriser juridiquement les conventions des parties. Les étudiants sont notamment placés en activité de mise en situation et confrontés à des actes juridiques, clausiers, contrats, statuts, etc.

Parallèlement, ils développent leur expertise procédurale en apprenant à rédiger les principaux actes judiciaires avec un enseignant ayant également une activité de conseil et de défense (avocat). Ils travaillent sur des dossiers réels anonymisés afin de développer des compétences indispensables pour leur future pratique professionnelle.

À l'issue de ces enseignements, les étudiants sont initiés au conseil précontentieux et à la gestion procédurale des litiges.

Contenu de l'UE et compétences visées

Rédaction et pratique des contrats privés

Assuré par un juriste d'entreprise ayant une longue expérience de rédacteur d'actes, le cours est axé sur la technique contractuelle et permet aux étudiants d'affiner leur analyse critique des contrats tout en leur permettant de s'exercer à la rédaction contractuelle.

Le cours permet aux étudiants de développer les compétences suivantes :

- **Meilleure connaissance et analyse critique des contrats** : le cours aide les étudiants à affiner leurs connaissances en matière contractuelle, ainsi que leur capacité à analyser et évaluer des contrats.
- **Rédaction contractuelle** : les étudiants développent des compétences pratiques en matière de rédaction juridique, en apprenant à formuler des clauses claires adaptées aux besoins des parties.
- **Capacité à anticiper les litiges** : en maîtrisant la technique contractuelle, les étudiants apprennent à prévenir et anticiper les litiges.
- **Préparation à la pratique professionnelle** : grâce à l'expérience d'un juriste d'entreprise, les étudiants acquièrent une vision concrète des attentes dans le milieu professionnel, les préparant ainsi à leur future carrière dans la pratique du droit, notamment au sein du service juridique d'une entreprise.

Rédaction d'actes de procédure

Assuré par un enseignant également avocat, le cours est consacré à la présentation des principaux actes de procédure tant contentieuse qu'amicable et privilégie les modèles et exemples concrets.

Le cours développe plus précisément les compétences suivantes :

- **Initiation à la rédaction des différents types d'actes de procédure**, tels que les assignations, les conclusions devant le tribunal judiciaire, les actes d'appel, ainsi que les actes amiables comme les transactions et les procédures participatives.
- **Application pratique du droit** : l'accent mis sur des modèles et des exemples réels permet aux étudiants de relier la théorie à la pratique, en apprenant à rédiger les actes essentiels de procédure.
- **Identification des enjeux procéduraux** : les étudiants apprennent à reconnaître les enjeux procéduraux liés à chaque type d'acte.

- **Sensibilisation aux délais de procédure**, un aspect important de leur future pratique.

UE 2 RENFORCER SES COMPÉTENCES PROCÉDURALES (24 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de l'UE est de permettre aux étudiants du M2 Métiers du droit de développer une solide expertise procédurale *via*, d'une part, la maîtrise des principes directeurs et des garanties fondamentales encadrant le procès civil et pénal et, d'autre part, l'approfondissement de la procédure civile.

Cette UE leur permet ainsi de mieux comprendre des mécanismes procéduraux complexes, d'appréhender les voies de recours et d'être initié.e.s aux stratégies contentieuses dans une approche à la fois théorique et pratique. Ils acquièrent la capacité d'analyser finement les enjeux procéduraux et de construire une argumentation juridique solide, respectueuse des exigences du procès équitable. À l'issue de ces enseignements, ils sont préparés à exercer en matière judiciaire avec une vision globale et approfondie de la justice, notamment civile.

Contenu de l'UE et compétences visées

□ **Droits fondamentaux du procès**

Assuré par un magistrat président de juridiction, le cours est consacré à l'approfondissement des principes fondamentaux encadrant le procès en matière judiciaire. Structuré autour d'exposés faits par les étudiants ensuite discutés collectivement sous la supervision du chargé de cours, il développe plusieurs savoir-faire et permet également aux étudiants d'approfondir leurs connaissances académiques en matière de droits fondamentaux du procès, ce qui les prépare à l'exercice de Grand oral proposé dans certains examens et concours (comme le Pré-capa et le concours d'entrée à l'ENM).

Les principales compétences développées par ce cours sont plus précisément :

- **Compréhension des principes fondamentaux du procès** : les étudiants approfondissent leurs connaissances des droits fondamentaux liés au procès, tels que le principe dispositif, le principe du contradictoire, la liberté de la défense, la publicité des débats, la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable...
- **Analyse critique** : le cours encourage les étudiants à discuter des principes fondamentaux du procès, leur permettant de développer leur esprit critique et leur capacité à penser de manière analytique.
- **Recherche documentaire** : le cours impliquant une recherche documentaire, les étudiants développent des compétences dans l'utilisation des sources et bases de données juridiques pour soutenir leurs arguments (bases Dalloz, LexisNexis, Lamy, etc.).
- **Travail en équipe** : les exposés collectifs favorisent le travail en équipe, enseignant aux étudiants à collaborer et à construire ensemble des présentations structurées et cohérentes.

- **Prise de parole en public** : les présentations devant le groupe développent les compétences orales des étudiants, leur permettant de gagner en confiance et en aisance lors de la prise de parole en public.
- **Sensibilisation aux enjeux éthiques de la justice et aux responsabilités** qui incombent aux professionnels du droit.
- **Préparation à la pratique professionnelle** : l'enseignement par un magistrat offre aux étudiants un aperçu pratique et concret du fonctionnement des juridictions et de la pratique judiciaire.

□ **Procédure civile approfondie**

Assuré par un avocat docteur en droit, le cours est consacré à l'approfondissement du raisonnement et de l'argumentation juridique ; il aborde de manière très concrète la procédure devant les juridictions civiles. Complémentaire des cours de *Rédaction d'actes de procédure* et de *Droit fondamentaux du procès*, ce cours intègre des exercices pratiques et des mises en situation invitant les étudiants à développer une argumentation synthétique, en demande ou en défense, autour des points suivants : position du problème avec l'indication de la prétention en fait et en droit ; moyens possibles en droit et pertinents en fait ; identification du ou des points de droit faisant difficulté ; discussion-argumentation exposant la pertinence des qualifications et moyens de droit.

Les compétences essentielles développées par ce cours sont :

- **Analyse des faits et du droit** : les étudiants sont formés à analyser les faits d'une affaire en lien avec le droit applicable, ce qui leur permet de formuler des moyens pertinents et d'identifier les points de droit litigieux.
- **Résolution de problèmes** : le cours les aide à proposer des solutions juridiques adaptées aux problèmes rencontrés dans des situations concrètes.
- **Argumentation et raisonnement juridique structurés** : les étudiants apprennent à structurer leur raisonnement juridique, à articuler les prétentions tant en demande qu'en défense et à développer des arguments logiques et cohérents.
- **Discussion-argumentation** : les mises en situation et les exercices pratiques favorisent le développement de compétences permettant aux étudiants de défendre leurs positions tout en étant ouverts à la critique et à l'analyse des contre-arguments.
- **Capacités de plaidoirie et d'expression orale** : elles sont travaillées via l'exposé oral et public du travail préparé en amont.

UE 3 RENFORCER SA CONNAISSANCE ET SA PRATIQUE DU CONTENTIEUX (90 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de l'UE est de permettre aux étudiants du M2 Métiers du droit de

développer une expertise contentieuse transversale grâce à un large panel d'enseignements spécialisés. L'objectif est de renforcer leur maîtrise des spécificités substantielles de différents types de contentieux : contentieux civil des personnes et de la famille ; pénal des affaires ; social ; de la consommation ; mécanismes du contrôle de constitutionnalité par QPC. Une incursion dans le contentieux européen leur est également proposée afin de leur permettre d'en mesurer les enjeux juridiques. Cette approche pluridisciplinaire leur confère une bonne culture contentieuse tout en les formant aux particularités de chaque domaine. Ils acquièrent également une bonne connaissance des modes alternatifs de règlement des différends.

À l'issue de ces enseignements, ils disposent d'une vision à la fois globale et opérationnelle du contentieux français et européen, ce qui les prépare à leur possible future pratique juridictionnelle.

Contenu de l'UE et compétences visées

Contentieux civil – Personnes et famille

Assuré par une universitaire et par une avocate docteure en droit, ce cours permet aux étudiants du Master 2 Métiers du droit d'approfondir l'actualité du droit des personnes et de la famille, en développant leurs capacités d'analyse et de réflexion. Afin de permettre aux étudiants de maîtriser les évolutions récentes du contentieux, une approche pratique est privilégiée à travers l'étude de cas et de dossiers documentaires.

Les principales compétences acquises à l'issue de cet enseignement sont :

- **Analyse des évolutions du droit positif** : en se concentrant sur l'actualité du droit des personnes et de la famille, les étudiants apprennent à identifier et à analyser les évolutions récentes de la législation et de la jurisprudence.
- **Capacité de réflexion critique** : le cours encourage les étudiants à développer leur pensée critique en les amenant à évaluer les différentes propositions et implications juridiques, sociales, voire éthiques, des questions relatives au droit des personnes et de la famille.
- **Application pratique du droit** : l'approche pratique permet aux étudiants d'appliquer leur savoir théorique à des situations concrètes, renforçant ainsi leur capacité à résoudre des problèmes juridiques liés au droit des personnes et de la famille.

Contentieux pénal des affaires

Assuré par une avocate docteure en droit, le cours est consacré à la présentation des spécificités du droit pénal des affaires. Il vise ainsi à approfondir les règles de responsabilité pénale et à présenter les principales infractions d'affaires, tant dans leurs éléments constitutifs que dans les modalités de leur répression.

Les compétences clés développées par ce cours sont :

- **Maîtrise des mécanismes de la responsabilité pénale** en droit des affaires.

- **Identification et qualification des infractions d'affaires** : les étudiants développent une expertise dans l'identification des principales infractions pénales liées aux affaires (comme l'abus de biens sociaux, la banqueroute, l'escroquerie, le blanchiment d'argent, etc.), en apprenant à maîtriser les éléments constitutifs de chacune et les enjeux juridiques qui en découlent.
- **Analyse des risques pénaux** : le cours leur permet de mieux comprendre les risques pénaux auxquels peuvent être exposées les entreprises et leurs dirigeants, ainsi que les conséquences juridiques de ces infractions.
- **Capacité d'analyse critique** : l'analyse du contentieux pénal des affaires permet aux étudiants de développer leur esprit critique et leur capacité à évaluer les enjeux juridiques et éthiques des situations rencontrées dans le monde des affaires.

□ **Contentieux social**

Assuré par un avocat docteur en droit, l'objet de ce cours est d'analyser et d'approfondir l'actualité du contentieux social en privilégiant une approche pratique.

Les principales compétences renforcées par ce cours sont :

- **Connaissance solide du droit du travail** : les étudiants développent une meilleure compréhension des règles et des principes du droit du travail, de ses évolutions récentes et de ses enjeux contemporains.
- **Analyse du contentieux social** : l'accent sur l'actualité du contentieux social permet aux étudiants de développer des compétences d'analyse critique, en apprenant à examiner des cas concrets et à identifier les problématiques actuelles.
- **Approche pratique du droit** : en privilégiant une approche pratique, le cours aide les étudiants à appliquer leurs connaissances théoriques à des situations réelles, renforçant leur capacité à résoudre des problèmes juridiques.
- **Sensibilité aux enjeux sociaux et éthiques** : le contenu du cours encourage les étudiants à réfléchir aux implications sociales et éthiques du droit du travail, comme la protection des droits des salariés et le dialogue social.

□ **Contentieux de la consommation**

Assuré par une universitaire, le cours permet aux étudiants d'approfondir les mécanismes essentiels du droit de la consommation *via* l'analyse du droit spécial du crédit à la consommation et de son évolution récente. Privilégiant l'interactivité, intégrant la résolution de cas pratiques et l'étude du droit positif, le cours mobilise et renforce les connaissances des étudiants en matière de droit de la consommation, de même que leur esprit de synthèse, leur capacité à argumenter juridiquement et leur pensée critique :

- **Analyse juridique** : l'étude des mécanismes du droit spécial du crédit

à la consommation permet aux étudiants de développer leurs compétences d'analyse juridique, en apprenant à interpréter, appliquer et articuler des textes législatifs et réglementaires complexes.

- **Résolution de cas pratiques** : l'intégration de cas pratiques dans le cours aide les étudiants à appliquer leur savoir théorique à des situations concrètes, renforçant ainsi leur capacité à identifier des problèmes juridiques et à proposer des solutions adaptées.
- **Capacité d'argumentation** : étant amenés à identifier, choisir et structurer des arguments juridiques complexes, le cours renforce la capacité des étudiants à défendre une position dans un cadre académique ou professionnel.
- **Esprit critique** : l'analyse fine du droit positif et l'examen des évolutions récentes du droit de la consommation favorisent un esprit critique, permettant aux étudiants de questionner les dispositions légales et réglementaires ainsi que la jurisprudence, tant nationales qu'européennes, ce qui leur permet d'en évaluer l'impact sur les consommateurs et les professionnels.

□ **Contentieux constitutionnel et QPC**

Assuré par un universitaire spécialiste de droit constitutionnel, le cours est consacré à l'étude de questions prioritaires de constitutionnalité (travail en groupe, élaboration d'un rapport et exposé oral en public).

Ce cours développe plusieurs compétences essentielles, telles que :

- **Connaissance du droit constitutionnel** : les étudiants développent une meilleure compréhension des principes et des mécanismes du droit constitutionnel français, notamment en ce qui concerne la protection des droits fondamentaux et le rôle du Conseil constitutionnel.
- **Recherche et synthèse** : le travail en groupe et l'élaboration d'un rapport nécessitent des compétences en recherche approfondie sur des questions de droit constitutionnel, ainsi que la capacité à synthétiser des informations complexes de manière claire et cohérente.
- **Rédaction juridique** : rédiger un rapport sur une QPC implique de développer des compétences en rédaction juridique, en structurant les arguments de manière logique et en utilisant un langage juridique approprié.
- **Esprit critique** : l'évaluation des arguments en faveur et contre une QPC développe l'esprit critique des étudiants, leur permettant de questionner les normes juridiques et les sources du droit.
- **Travail en équipe** : le travail en groupe favorise les compétences interpersonnelles, essentielles dans le cadre professionnel.
- **Oral et présentation** : la soutenance du rapport permet aux étudiants de développer leurs compétences en expression orale, en leur donnant l'occasion de défendre leurs arguments et de répondre à des questions.

□ **Contentieux européen**

Le cours vise à étudier la procédure suivie devant la Cour de Justice de l'Union européenne et les principales voies de recours devant cette juridiction.

Il développe les compétences clés suivantes :

- **Connaissance du droit européen** : les étudiants développent une compréhension détaillée des institutions de l'Union européenne (UE), des sources du droit européen, et du rôle de la CJUE dans l'architecture juridique de l'UE.
- **Maîtrise des procédures judiciaires** : le cours permet aux étudiants de se familiariser avec les différentes procédures suivies devant la CJUE.
- **Capacité d'argumentation** : le cours renforce la capacité des étudiants à construire des arguments juridiques structurés, en s'appuyant sur la jurisprudence de la CJUE et sur des principes de droit de l'Union européenne (UE).
- **Esprit critique** : l'analyse des décisions de la CJUE et des problématiques juridiques contemporaines permet aux étudiants de développer un esprit critique vis-à-vis des interprétations et des applications du droit de l'UE.
- **Compréhension des enjeux politiques et économiques** : le cours offre également une meilleure compréhension des implications politiques et économiques des décisions de la CJUE, permettant aux étudiants de saisir l'impact du droit européen sur les États membres et les interactions entre le droit national et le droit de l'UE.

□ Modes alternatifs de règlement des différends

Les modes amiables de résolution des différends (MARD) sont aujourd'hui une réalité dans le monde judiciaire et, plus largement, encore dans les relations sociales interpersonnelles (travail, voisinage, éducation, famille...). L'enseignement de MARD, assuré par un avocat ancien Bâtonnier, a pour objectif de créer une culture de l'amiable par l'apprentissage des processus de négociation adaptés à ce mode de justice, réconciliant droit et équité. Il s'agit en outre, de préparer les étudiants, futurs praticiens, à une professionnalisation de l'amiable.

Cet enseignement développe les compétences suivantes :

- **Connaissance des MARD : les étudiants sont initiés aux différentes formes de modes amiables de résolution des différends, ainsi qu'à leurs avantages par rapport aux procédures judiciaires traditionnelles.**
- **Résolution de conflits et approche centrée sur l'équité et la justice : le cours permet aux étudiants de comprendre comment les MARD peuvent être utilisés pour atteindre des résultats justes et équitables, tout en respectant les normes juridiques.**
- **Pratique professionnelle : grâce à l'expérience d'un avocat ancien Bâtonnier, les étudiants bénéficient d'une vision concrète sur la**

manière dont les MARD sont appliqués dans la pratique, ce qui les prépare à intégrer ces méthodes de résolution des conflits, soutenues par les pouvoirs publics, dans leur future pratique professionnelle.

- **Capacité d'analyse critique : les étudiants développent un esprit critique en évaluant l'efficacité des différents modes de résolution des différends et en réfléchissant à des approches innovantes pour améliorer ces processus.**

UE 4 PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE (50 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de cette UE est de favoriser la montée en compétences professionnelles des étudiants du Master Métiers du droit, via des séminaires et enseignements les préparant à leur future pratique professionnelle.

Il est en effet important qu'ils comprennent les enjeux et problématiques juridiques de demain et qu'ils améliorent leur pratique de l'anglais juridique. L'accent est également mis sur la méthodologie de la recherche et la recherche documentaire, outil précieux autant que nécessaire pour consolider, à court terme, leur formation académique (exercices de recherche collective, mémoire de recherche, poursuite d'études en thèse) et se projeter, à moyen terme, dans leur pratique professionnelle future (actualisation des connaissances, recherche de jurisprudence et compréhension des évolutions du droit positif). Enfin, les étudiants travaillent parallèlement à leur rapport d'apprentissage, ce qui permet une analyse réflexive de leur formation par la pratique.

Contenu de l'UE et compétences visées

Séminaires d'actualité et de prospective juridiques

Assurés par des universitaires spécialisés autant que par des praticiens reconnus pour leur grande expertise, ces séminaires ont vocation à former les étudiants du Master Métiers du droit à la recherche, tout en leur proposant de mieux appréhender et comprendre les évolutions juridiques dans lesquelles ils inscriront leur pratique professionnelle à court ou moyen terme.

Les séminaires 2026-2027 d'ores et déjà prévus sont :

- *La parole de l'avocat au regard de ses obligations déontologiques* (dans et hors prétoire) ;
- *Droit et intelligence artificielle*. Thématique choisie : Intelligence artificielle et sécurité ;
- *Propriété intellectuelle et transition écologique*, ou comment le droit peut être un frein autant qu'un moteur de transition écologique ;
- *Le secret professionnel* : quels enjeux pour les professionnels du droit et en particulier pour l'avocat ?

Les principales compétences acquises à l'issue de cet enseignement sont :

- **Capacité à identifier et analyser les évolutions** législatives, jurisprudentielles et doctrinales contemporaines.
- **Développement d'une pensée critique et analytique** des textes juridiques et de la jurisprudence.
- **Aptitude à anticiper les mutations du droit** et leurs implications pratiques.
- **Capacité à contextualiser les évolutions juridiques** dans leur environnement social et économique.

□ **Rapport de recherche en anglais**

Encadrés par une enseignante d'anglais, les étudiants produisent, par groupe de trois ou quatre, un rapport de recherche en anglais qu'ils présentent à l'oral. Ce travail permet de travailler diverses compétences :

Les compétences renforcées par cet enseignement sont :

- **Compétences linguistiques :**
 - Maîtrise de l'anglais juridique et de la terminologie spécialisée.
 - Développement des capacités de rédaction en langue anglaise.
 - Amélioration de l'expression orale en anglais.
- **Compétences méthodologiques :**
 - Aptitude à sélectionner et évaluer la pertinence des sources juridiques anglophones.
 - Capacité à structurer et développer une argumentation juridique ou para-juridique cohérente.
- **Compétences collaboratives :**
 - Développement du travail en équipe et de la coordination de groupe.
 - Aptitude à répartir les tâches, à synthétiser et à articuler les contributions individuelles.
- **Maîtrise de la présentation orale** structurée en public
- **Compétences transversales :** ouverture à la culture anglo-saxonne et aux systèmes juridiques étrangers.

□ **Anglais juridique**

Assuré par une enseignante d'anglais, mêlant interactivité et supports

documentaires ou audiovisuels, cet enseignement développe et renforce l'aptitude des étudiants à communiquer en anglais dans leur future pratique professionnelle, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Les compétences développées par cet enseignement sont essentiellement d'ordre linguistique :

- Maîtrise de l'anglais juridique et de la terminologie spécialisée ;
- Développement des capacités de rédaction en langue anglaise ;
- Amélioration de l'expression orale et de la présentation en anglais.

□ Tutorat d'apprentissage / Rapport

Sous la supervision de leur enseignant référent qui effectue une visite d'entreprise, l'étudiant sous statut d'apprenti est invité à produire un rapport d'apprentissage qu'il soutiendra à la fin de l'année universitaire.

Ce rapport permet à l'apprenant de développer :

- Son aptitude à transmettre des connaissances juridiques de manière claire et adaptée ;
- Sa capacité rédactionnelle ;
- Sa capacité d'auto-évaluation afin d'identifier ses points forts, ses marges de progrès et ses difficultés.

SEMESTRE 2

UE 1 RENFORCER SES COMPÉTENCES DE RÉDACTEUR D'ACTES (27 heures)

Objectifs de l'UE

Complémentaire de l'UE « Développer ses compétences de rédacteur d'actes » du premier semestre, dont elle est le miroir, cette UE entend renforcer les compétences rédactionnelles des étudiants du M2 Métiers en leur donnant la possibilité d'approfondir le droit des contrats publics *via* un enseignement axé sur la rédaction et la pratique.

Dans le même souci de complémentarité, le cours de *Rédaction d'actes de procédure*, assuré par un magistrat de l'ordre judiciaire est le pendant du même cours, assuré au semestre 1, par un avocat, ainsi que du cours de *Procédure civile approfondie*, également assuré par un avocat au premier semestre. Les enseignants travaillant en synergie, les étudiants bénéficient du double, voire du triple, regard de professionnels aguerris du monde judiciaire sur la pratique rédactionnelle en matière d'actes de procédure (ex. : sur un cas pratique proposé en cours de *Procédure civile approfondie*, rédaction de conclusions dans le cadre du cours de *Rédaction d'actes de procédure* au 1^{er} semestre et d'un jugement au

second, dans le cadre du cours de *Rédaction d'actes de procédure*).

Comme évoqué plus haut, à l'issue de ces enseignements, les étudiants sont initiés au conseil précontentieux et à la gestion procédurale des litiges.

Contenu de l'UE et compétences visées

□ **Rédaction et pratique des contrats publics**

Assuré par un universitaire spécialisé, le cours a pour objectif de renforcer les compétences des étudiants en matière de passation, d'exécution et de contentieux des contrats publics. Résolument orienté vers la pratique, préparant notamment aux fonctions de juriste en collectivité territoriale ou administration, il permet aux étudiants de s'entraîner à la rédaction de contrats publics, ce qui leur confère des :

- **Compétences juridiques spécialisées** : connaissance approfondie des différents types de contrats publics et de leurs spécificités, ainsi que des règles de passation des marchés publics
- **Compétences rédactionnelles** : initiation à la technique de rédaction des contrats publics.
- **Compétences contentieuses** :
 - Connaissance des voies de recours et des procédures contentieuses spécifiques.
 - Aptitude à analyser les risques juridiques et à élaborer des stratégies préventives.
 - Capacité à gérer les litiges liés aux contrats publics.

□ **Rédaction d'actes de procédure**

Assuré par une magistrate de l'ordre judiciaire, le cours se veut le pendant de celui assuré par un universitaire-avocat au 1^{er} semestre et offre aux étudiants une double expertise sur la pratique rédactionnelle des actes de procédure, complétée par l'initiation à la rédaction de jugements et par une vision d'ensemble du parcours précontentieux puis contentieux d'un litige.

Le cours développe plus précisément les compétences suivantes :

- **Approfondissement de la pratique rédactionnelle des actes de procédure.**
- **Initiation à la rédaction de jugements.**
- **Application pratique du droit** : l'accent mis sur des modèles et des exemples concrets permet aux étudiants de relier la théorie à la pratique.
- **Identification des enjeux procéduraux** : les étudiants apprennent à reconnaître les enjeux procéduraux liés à chaque type d'acte.

UE 2 RENFORCER SES COMPÉTENCES PROCÉDURALES (24 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de l'UE est de permettre aux étudiants du M2 Métiers du droit de développer une solide expertise procédurale avec l'approfondissement des notions acquises en Licence en Procédure administrative contentieuse approfondie et Procédure pénale approfondie.

En complément des enseignements du 1^{er} semestre, cette UE leur permet ainsi de mieux comprendre des mécanismes procéduraux complexes, d'appréhender les voies de recours et d'être initiés aux stratégies contentieuses dans une approche à la fois théorique et pratique. Ils acquièrent ainsi la capacité d'analyser finement les enjeux procéduraux et de construire une argumentation juridique solide. À l'issue de ces enseignements, ils sont préparés à exercer en matière judiciaire avec une vision globale et approfondie de la justice administrative et pénale.

Contenu de l'UE et compétences visées

Procédure administrative contentieuse approfondie

Assuré par un universitaire spécialisé, le cours est consacré à l'approfondissement des notions de procédure administrative étudiées en Licence. Il offre aux étudiants une meilleure connaissance du contentieux administratif grâce à une approche ancrée dans la pratique.

Les principales compétences développées par ce cours sont plus précisément :

- **Compétences juridiques approfondies :**
 - Bonne connaissance des règles de procédure devant les juridictions administratives.
 - Bonne connaissance des différents types de recours et de leurs conditions d'exercice.
 - Bonne connaissance des délais, voies de recours et procédures d'urgence.
- **Compétences procédurales :** aptitude à rédiger des requêtes, mémoires et conclusions devant le juge administratif
- **Compétences professionnelles opérationnelles :**
 - Aptitude à évaluer les chances de succès d'un recours contentieux.
 - Aptitude au conseil juridique en contentieux public.
- **Compétences transversales :**
 - Développement de l'esprit critique par l'analyse de cas concrets.
 - Préparation aux métiers du contentieux administratif.

☐ Procédure pénale approfondie

Assuré par magistrat de l'ordre judiciaire, le cours est consacré à l'approfondissement de la procédure pénale. Afin de favoriser l'assimilation des connaissances et la compréhension des notions étudiées, il privilégie une approche concrète et interactive, basées sur des cas et exemples réels.

Les compétences essentielles développées par ce cours sont :

- **Compréhension approfondie de la procédure pénale** : maîtrise des règles et principes fondamentaux régissant la procédure pénale, en particulier des concepts clés (l'action publique, l'action civile, la qualification des infractions ainsi que les différentes phases de la procédure pénale – enquête, instruction, jugement).
- **Application des normes procédurales** : aptitude à appliquer les différentes étapes de la procédure pénale, de l'enquête préliminaire jusqu'au jugement et aux recours.

UE 3 COMPRENDRE LES MUTATIONS JURIDIQUES CONTEMPORAINES (51 heures)

Objectifs de l'UE

Cette UE vise à doter les étudiants des outils nécessaires pour appréhender les défis juridiques actuels et futurs en abordant des thématiques aujourd'hui essentielles.

Le cours *Acte électronique et la sécurité juridique* explore l'impact du numérique sur la validité et la sécurité des actes juridiques. Le cours consacré aux *Grands principes du droit des données personnelles* permet aux étudiants de comprendre les enjeux liés à la protection des données personnelle à l'heure du numérique. Parallèlement, l'enseignement de *Grands enjeux juridiques de la transition écologique* met en lumière la façon dont le droit se saisit des défis environnementaux contemporains, tandis que le module sur *l'Histoire et l'évolution des professions juridiques* offre une perspective sur la transformation des métiers du droit face à ces mutations. Enfin, les *séminaires d'actualité et de prospective juridiques* viennent compléter et enrichir ceux du 1^{er} semestre et développent l'esprit critique des étudiants. En leur permettant d'analyser des problématiques contemporaines complexes, ils encouragent les étudiants à questionner les normes établies et à s'interroger que l'évolution du droit positif.

Contenu de l'UE et compétences visées

☐ Acte électronique et sécurité juridique

Assuré par un universitaire, ce cours permet aux étudiants d'aborder les grandes lignes du particularisme de la réglementation européenne et française applicable à la signature électronique, résidant notamment dans l'exigence d'une double certification, celle du signataire, ainsi que celle du lien avec l'écrit électronique dont elle atteste l'intégrité, l'authentification et la confidentialité. Un certain nombre des spécificités d'application sont abordées, notamment en matière de droit de la

preuve de messagerie de paiement et d'archivage électroniques.

Ce cours amène les étudiants à identifier les risques liés à l'utilisation d'actes électroniques (fraude, falsification et violations de la sécurité des données...), leur permet de comprendre l'intérêt pratique de ces nouvelles technologies et les sensibilise à leur impact en termes de sécurité juridique.

Grands principes du droit des données personnelles

Assuré par une universitaire, le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les notions fondamentales de la loi informatique et libertés et du RGPD, les obligations des responsables de traitement, les droits des personnes ainsi que la logique poursuivie par l'autorité de régulation française, la CNIL, et européenne, le CEPD.

À la fin du cours, les étudiants auront les clés de l'interprétation de ce cadre réglementaire en constante évolution et ils auront acquis les premiers réflexes de la mise en conformité qu'ils doivent mettre en œuvre lors de l'exercice de leur métier. Ce cours leur permet ainsi l'acquisition de connaissances aujourd'hui indispensables, tant sur le plan académique que pratique. Il leur permet également d'appréhender les conditions de mise en œuvre des droits en matière de données personnelles et les aide à évaluer les risques liés à la gestion des données personnelles, ainsi que les mesures à prendre pour les neutraliser.

Grands enjeux juridiques de la transition écologique

Composé de trois séances de 3h, assurées par trois universitaires spécialisées en droit fiscal, droit pénal et droit de l'environnement, ce cours vise à fournir aux étudiants une solide compréhension des enjeux juridiques contemporains liés à la transition écologique, en alliant analyse du droit positif et approche prospective. Les grands enjeux juridiques de la transition écologique sont présentés à partir de thématiques concrètes (contentieux environnementaux, crime d'écocide, droits des entités naturelles...). L'objectif du cours est d'inciter à la réflexion sur les transitions contemporaines et sur la manière dont elles sont actuellement saisies par le droit.

Les principales compétences renforcées par ce cours sont, outre une meilleure analyse par les étudiants des enjeux juridiques liés à l'évolution écologique, leur aptitude à évaluer les politiques publiques et à intégrer une réflexion sur la responsabilité sociale et environnementale dans leur future pratique professionnelle.

Histoire et évolution des professions juridiques

Assuré par un universitaire historien du droit, le cours est centré sur l'histoire des professions juridiques depuis le Moyen Age, qui a vu la fondation de plusieurs métiers du droit auxquels nos sociétés contemporaines sont habituées (avocats, notaires, représentants du ministère publics, greffiers, etc.), d'autres qui ont disparu du paysage socio-judiciaire (ainsi les avoués). Une place particulière sera

donnée à la magistrature qui a connu de profondes transformations (tant en matière de recrutement, de carrière ou encore de formation) depuis l'époque médiévale avec une question de fond : comment est-on passé d'une présence pléthorique et élitiste à la pénurie et à ce qui s'apparente à dégradation du statut et de la position sociale des magistrats ?

Ce cours permet aux étudiants de comprendre l'évolution historique des professions juridiques et, *in fine*, lesdites professions, d'analyser les facteurs ayant influencé cette évolution et de réfléchir à leurs enjeux contemporains et futurs.

Séminaires d'actualité et de prospective juridiques

Assurés par des universitaires spécialisés autant que par des praticiens reconnus pour leur grande expertise, ces séminaires ont vocation à former les étudiants du master Droit à la recherche tout en leur proposant de mieux appréhender les évolutions juridiques dans lesquelles ils inscriront leur pratique professionnelle à court ou moyen terme.

Ces séminaires sont le pendant et le complément de ceux prévus au 1^{er} semestre. Se reporter à celui-ci pour plus d'informations.

UE 4 PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE (44 heures)

Objectifs de l'UE

L'objectif de cette UE est de favoriser la montée en compétences professionnelles des étudiants du Master Métiers du droit, *via* des séminaires et enseignements les préparant à leur future pratique professionnelle.

Il est important qu'ils comprennent les enjeux et problématiques juridiques de demain et qu'ils améliorent leur pratique de l'anglais juridique. L'accent est également mis sur la méthodologie de la recherche et la recherche documentaire, outil précieux autant que nécessaire pour consolider leur formation académique (exercices de recherche collective, mémoire de recherche, poursuite d'études en thèse) et se projeter dans leur pratique professionnelle future (actualisation des connaissances, recherche de jurisprudence et compréhension des évolutions du droit positif). Enfin, les étudiants travaillent parallèlement à leur rapport d'apprentissage, ce qui permet une analyse de leur formation par la pratique.

Contenu de l'UE et compétences visées

Étude de cas

Assurés par un universitaire également avocat et par un notaire, le cours est consacré à la résolution de cas concrets (par exemple dossiers réellement plaidés ou dossiers réellement traités) afin de développer les capacités d'analyse et de mise en place d'une stratégie judiciaire et patrimoniale par l'étudiant.

AMS Tutorat d'apprentissage / Rapport

Sous la supervision de leur enseignant référent qui effectue une seconde visite d'entreprise, l'étudiant sous statut d'apprentis est invité à produire un rapport d'apprentissage qu'il soutiendra à la fin de l'année universitaire, avec son mémoire de recherche.

Ce rapport permet à l'apprenant de développer les compétences suivantes :

- **Aptitude à transmettre des connaissances juridiques** de manière claire et adaptée ;
- **Capacité rédactionnelle** ;
- **Compétences réflexives**, en particulier la capacité d'auto-évaluation de l'étudiant afin d'identifier ses difficultés d'apprentissage.

□ **AMS Mémoire et soutenance**

Un mémoire de recherche en droit de niveau M2 est un travail académique approfondi qui permet à l'étudiant de démontrer sa capacité à mener une recherche indépendante et approfondie sur un sujet juridique spécifique qui lui est proposé ou qu'il a choisi et fait valider par l'enseignant encadrant son travail. Ce travail substantiel (entre 50 et 80 pages environ) est une initiation à la recherche et intègre, à ce titre, les outils et conseils méthodologiques prodigués aux étudiants lors du séminaire dédié au 1^{er} semestre (*Méthodologie de la recherche et recherche documentaire*). Outre une solide recherche documentaire et l'assimilation de celle-ci, il implique que le sujet soit traité de manière structurée, originale et éthique « en déroulant » la démonstration. Il doit idéalement contribuer à la connaissance du droit ou, à tout le moins, traduire une bonne compréhension, claire et documentée du sujet traité. Il donne lieu à soutenance devant un jury de deux personnes au moins.

Les compétences renforcées par le mémoire sont :

- **Compétences méthodologiques** :
 - Aptitude à rechercher, sélectionner et évaluer la pertinence des sources juridiques.
 - Capacité à structurer et développer une argumentation juridique cohérente.
- **Compétences juridiques approfondies** dans le domaine et la discipline étudiés.
- **Compétences rédactionnelles**, notamment s'agissant de la présentation et de l'articulation des arguments.
- **Compétences orales** : maîtrise de la présentation orale structurée en public (soutenance) et renforcement de la capacité à défendre ses propositions.
- **Compétences méthodologiques** : développement la capacité à travailler de manière autonome et indépendante.

☐ Anglais juridique

Assuré par une enseignante d'anglais universitaire, mêlant interactivité et supports documentaires ou audiovisuels, cet enseignement développe et renforce l'aptitude des étudiants à communiquer en anglais dans leur future pratique professionnelle, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Les compétences développées sont essentiellement d'ordre linguistique : maîtrise de l'anglais juridique et de la terminologie spécialisée ; développement des capacités de rédaction en langue anglaise ; amélioration de l'expression orale et de la présentation en anglais.

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Les étudiants ont accès à leur ENT, Environnement Numérique de Travail, grâce à leur identifiant numérique et code personnel, envoyés à l'inscription administrative. Ils peuvent y retrouver des cours, de la documentation, des compléments de cours et des bibliographies.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Indiquer les nom(s), prénom(s), compétences, qualifications, expérience, des intervenants

UE	Enseignant.es	Diplôme / Statut
UE 1 DEVELOPPER ET RENFORCER SES COMPETENCES DE REDACTEUR D'ACTES		
UCE 1 REDACTION ET PRATIQUE DES CONTRATS PRIVÉS / S2 REDACTION ET PRATIQUE DES CONTRATS PUBLICS	S1 : M. Ulrick François S2 : Pierre Fressoiz	Enseignant. Ancien juriste d'entreprise. MCF Droit public
UCE 2 REDACTION D'ACTES DE PROCEDURE	S1 : Me FX Vincensini S2 : Mathilde Liotard	MCF Droit privé – Avocat Magistrate – TJ de Tarascon
UE 2 RENFORCER SES COMPETENCES PROCEDURALES		
UCE 1 DROITS FONDAMENTAUX DU PROCESS / S2 PROCEDURE	S1 : Luc Barbier	Magistrat, président du TJ de Valence

ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE APPROFONDIE	S2 : Pierre Fressoaz	MCF Droit public
UCE 2 PROCEDURE CIVILE APPROFONDIE / S2 PROCEDURE PENALE APPROFONDIE	Me Jean-Philippe Borel M. François Arlaud	Avocat. Docteur en droit. Magistrat – TJ Avignon
UE 3 RENFORCER SA CONNAISSANCE ET SA PRATIQUE DU CONTENTIEUX		
UCE 1 CONTENTIEUX CIVILE - PERSONNES ET FAMILLE	Mme Bérengère Gleize Me Cécile Deschanel	MCF Droit privé Avocate. Docteure en droit.
UCE 2 CONTENTIEUX PENAL DES AFFAIRES	Me Fanny Pierre	Avocate. Docteure en droit.
UCE 3 CONTENTIEUX SOCIAL	Me Frédéric Gault	Avocat. Docteur en droit.
UCE 4 CONTENTIEUX DE LA CONSOMMATION	Agnès Maffre Baugé	PR Droit privé
UCE 5 CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL ET QPC	Thibault Carrère	MCF Droit public
UCE 6 CONTENTIEUX EUROPEEN	Cours à pourvoir	
UCE 7 MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES DIFFERENDS	M. Yves Bonhomme	Avocat. Ancien Bâtonnier
UE 4 PREPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE		
UCE 1 SEMINAIRE D'ACTUALITE ET DE PROSPECTIVE JURIDIQUES / S2 ETUDE DE CAS	S1 : Intervenants divers S2 : Me FX Vincensini./ Me Laurent Gigoï	MCF Droit privé et avocat / Notaire
UCE 2 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE / S2 TUTORAT D'APPRENTISSAGE - RAPPORT	A. Maffre Baugé B. Gleize	Pr Droit privé MCF Droit privé

	S2 : Enseignants divers	
UCE 3 RAPPORT DE RECHERCHE EN ANGLAIS / S2 MEMOIRE	A. Blondot Mémoires : enseignants ou intervenants divers	Professeure agrégée d'anglais
UCE 4 LANSAD : ANGLAIS JURIDIQUE	S1 et S2 : A. Blondot	Professeure agrégée d'anglais
UCE 5 TUTORAT D'APPRENTISSAGE / RAPPORT S2 AMS : SOUTENANCE MEMOIRE	Enseignants référents divers	
UE 5 COMPRENDRE LES MUTATIONS JURIDIQUES CONTEMPORAINES		
UCE 1 ACTE ELECTRONIQUE ET SECURITE JURIDIQUE	G. Champy	MCF Droit privé
UCE 2 GRANDS PRINCIPES DU DROIT ET DES DONNEES PERSONNELLES	C. Koumpli	MCF Droit public
UCE 3 GRANDS ENJEUX JURIDIQUES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	C. Bas A. Mornet M. Lucas	MCF Droit public MCF Droit privé MCF Droit public
UCE 4 HISTOIRE ET EVOLUTION DES PROFESSIONS JURIDIQUES	E. Wenzel	MCF Histoire du droit
UCE 5 SEMINAIRES D'ACTUALITE ET DE PROSPECTIVE JURIDIQUES	Conférenciers variés en fonction des thématiques choisies et proposées	

MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Indiquer comment vont être évalués l'acquisition et l'amélioration des compétences (contrôle continu, test, dossier, mise en situation,...)

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont accessibles dès le début de l'année universitaire via l'environnement numérique de travail des étudiants ; elles sont également énoncées et précisées par les chargés de cours en début de semestre.

Elles peuvent être de différents types : contrôle continu, activités de mise en situation et examens terminaux écrits ou oraux, devoirs « maison » avec ou sans exposé, rapports ou dossiers documentaires, mémoire de recherche et rapport de stage ou d'apprentissage avec soutenance...

Evaluation de la formation par les étudiants

Nous avons 2 conseils de perfectionnement (CP) par an dont le but est de faire le bilan du semestre et de l'année. Le CP est également force de proposition pour améliorer ce qui doit l'être et évalue d'une année sur l'autre l'impact de ces améliorations. En amont des CP et en sus de l'évaluation des formations par les étudiants (EFE), les étudiants remplissent un questionnaire de satisfaction qui est étudié lors des CP. Les représentants élus des étudiants participent aux CP. Le second CP est également élargi à des représentants du monde socio-économique, préférentiellement anciens étudiants de l'Université d'Avignon.

Des réunions sont planifiées avec la promotion et des entretiens individuels sont planifiés (2/an).

MOYENS TECHNIQUES

Ex : salles, ordinateurs, matériel,...

Différents types de salles sont utilisés dans le cadre de la formation : amphithéâtres, salles de TD, salles informatiques, bibliothèques universitaires. Des prêts d'ordinateurs sont possibles via le service informatique de l'Université ou via l'aide au premier équipement de l'apprenti.

DEBOUCHES DE LA FORMATION

Métiers visés, secteurs d'activité...

Un grand nombre de métiers sont visés, tant dans le domaine judiciaire que parajudiciaire, notarial et entrepreneurial, *etc.*, tels que :

- Avocat
- Magistrat
- Greffier
- Directeur des services de greffe judiciaires / services pénitentiaires, d'insertion et de probation / de la protection de la jeunesse
- Commissaire de police
- Commissaire de justice
- Notaire

- Juriste (entreprises, associations...)
- Fonctionnaire (impôts, douanes, DGCCRF, etc.)

Le Master Métiers du droit est une formation d'État diplômante de niveau Bac +5 (niveau 7 RNCP)

TARIF DE LA FORMATION 1.1

L'apprenti.e ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise ou par l'organisation de service public.

L'apprenti.e devra uniquement s'acquitter de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus.